

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1924

Patrimoine bâti de la Ville de Lyon - Lancement de l'opération 60021843 "Adaptation des groupes frigorifiques 2015-2020" et affectation d'une partie de l'AP 2015-9, programme 20020 Conservation du patrimoine bâti - Tous secteurs

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1924 - PATRIMOINE BATI DE LA VILLE DE LYON -
LANCEMENT DE L'OPERATION 60021843 "ADAPTATION
DES GROUPES FRIGORIFIQUES 2015-2020" ET
AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-9,
PROGRAMME 20020 CONSERVATION DU PATRIMOINE
BATI - TOUS SECTEURS (DIRECTION DE LA GESTION
TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le Plan d'Équipement Pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Groupes frigorifiques adaptation ».

Par délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont l'AP 2015-9 « Adaptation des groupes frigorifiques 2015-2020 » au sein du programme 20020 « Conservation du Patrimoine Tous secteurs ».

Un montant de 2 000 000 € a été prévu au cours du mandat pour adapter les groupes froids à l'interdiction de certains fluides frigorigènes, pour lutter contre la réduction de la couche d'ozone, et améliorer leurs performances énergétiques en vue de lutter contre l'effet de serre.

La rénovation des installations de production de froid du théâtre de la Croix-Rousse pour la climatisation de la salle ainsi que la suppression de la tour aéro réfrigérante ont déjà fait l'objet d'une opération (n° 04010554) autorisée à hauteur de 335 000 € par la délibération n° 2015/941 du 16 mars 2015.

En conséquence, le montant de l'opération 60021843 « Adaptation des groupes frigorifiques 2015-2020 » est de 1 665 000 K€, financés par affectation d'une partie de l'AP n° 20020/2015-9.

La liste indicative des travaux prévus sur cette enveloppe est jointe au rapport.

Certains de ces travaux peuvent nécessiter des autorisations d'urbanisme dont le Conseil municipal doit autoriser le dépôt.

La maîtrise d'œuvre sera assurée soit en interne, soit par un prestataire extérieur selon le montant des opérations. Les marchés de travaux, de maîtrise d'œuvre, de coordination Santé Prévention Sécurité et de contrôle technique seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

Vu le Code Général des Collectivités Locales ;

Vu le Code Marchés Publics ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu les délibérations n° 2015/941 du 16 mars 2015, n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2015/1725 du 17 décembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1- Le lancement de l'opération 60021843 « Adaptation des groupes frigorifiques 2015-2020 » ainsi que son montant sont approuvés. Elle sera financée par affectation de tout ou partie de l'AP n° 20020/2015-9.

2- M. le Maire est autorisé à déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ces travaux.

3- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville sur le programme 20020, AP 2015-9, opération 60021843 et seront imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 020 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2016 : 400 000 €
- 2017 : 820 000 €
- 2018 : 200 000 €
- 2019 : 245 000 €.

4- Pour la mise en œuvre de ces opérations, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier, toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY